

Question:

Vous êtes conseiller en gestion de patrimoine chez Lambda Bank, une banque suisse spécialisée dans la gestion de fortune et la gestion d'actifs. Vous êtes responsable de la supervision de:

- 5 clients privés qui ont signé un mandat de gestion discrétionnaire avec Lambda Bank,
- 10 clients privés qui ont signé un mandat de conseil avec Lambda Bank.

Tous ces clients ont leurs actifs déposés auprès de Lambda Bank.

a) Lundi 25 septembre, M. Weber, un client avec un mandat de conseil, vous appelle pour obtenir un conseil sur un projet d'investissement. Il envisage d'investir un montant de DPL (monnaie de Dreamland) 400'000 dans une obligation « bullet » émise par Zomba, un émetteur domicilié au Dreamland. L'obligation a les caractéristiques suivantes :

- Valeur faciale : DPL 1'000
- Echéance: 5 ans
- Taux d'intérêt (coupon): 9%
- Fréquence de paiement du coupon: Annuelle
- Prix: 103.9927%
- Rendement à l'échéance: 8%
- Duration de Macaulay: 4.2559

Le taux d'impôt anticipé sur les intérêts et les dividendes est égal à 29% au Dreamland.

- a1) M. Weber prévoit une augmentation de 50 points de base du rendement à l'échéance (YTM) dans les jours suivants. En utilisant la duration de Macaulay, quel est le nouveau prix estimé de cette obligation? Expliquez. (6 points)
- a2) Le « nouveau » prix estimé avec la duration de Macaulay est-t-il supérieur ou inférieur au prix qui sera effectivement coté pour cette obligation après l'augmentation du rendement à l'échéance (YTM)? Expliquez. (8 points)
- a3) Si cette obligation était un instrument de dette « callable » au lieu d'un « bullet bond », l'impact estimé sur le prix serait-il supérieur ou inférieur? Expliquez. (6 points)
- a4) Quel sera le montant d'intérêts crédité sur le compte de M. Weber à la prochaine date de paiement du coupon s'il achète pour DPL 4'000'000 d'obligations Zomba? Expliquez. (4 points)

- b) Mardi 26 septembre, Sophie, une nouvelle stagiaire, aimerait obtenir quelques informations sur la possibilité de créer un fonds de placement suisse ouvert qui investira dans des titres cotés à la bourse de Dreamland.
- b1) Mentionnez deux avantages pour les clients d'investir dans des fonds de placement au lieu d'investir directement dans des titres sous-jacents à ces fonds. (2 points)
- b2) Comment la loi sur les placements collectifs de capitaux (LPCC ou CISA en anglais) définit-elle les fonds de placement? (4 points)
- b3) Selon la loi suisse, est-il nécessaire d'avoir un nombre minimum d'investisseurs pour un fonds de placement? Expliquez. (4 points)
- b4) Qu'est-ce qu'un fonds de placement contractuel? (4 points)
- b5) Sophie vous informe que les investisseurs d'un fonds de placement contractuel sont des actionnaires du fonds. A-t-elle raison? Expliquez. (4 points)
- b6) Quelle est la principale différence entre un fonds de placement indiciel actif et un fonds de placement indiciel passif? (4 points)